

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1323 30/10/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 octobre 1953

Numéro JO
n° 14 du 01/12/1953

Date du numéro
1 décembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

Le milicien Moussa Hadjin, Mle 2225, 2e classe, de la 1re Cle, en position d'absence irrégulière du 15 septembre au 18 octobre 1953, sera placé en position de congé sans traitement durant cette période, sans préjudice d'autres sanctions disciplinaires qui peuvent être éventuellement prononcées à son égard par l'autorité qualifiée à cet effet.